



COMMUNE DE VOLESVRES CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU SÉANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2020

Le Conseil Municipal de Volesvres s'est réuni le 5 juin deux mille vingt à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Richard PERRIER, Maire, en vertu d'une convocation en date du 28 mai deux mille vingt.

Etaient présents : Mmes Martine COUÉGNAS, Marie-Laure PETIT, Sandra CHAPEY, Marie-Claire THÉREAU, Gaëlle GORDAT, Sandrine COMTE-LATHUILIERE

Mrs Alain DEROCHE, Bruno DURAND, Gilles MICHEL, Richard PERRIER, David PIERRE, Jean-Baptiste ROUX, Guillaume ALLOIN, Julien NARBOUX, Jean-Noël DUCRET

Absent :

Secrétaire de séance : Guillaume ALLOIN

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 MAI 2020

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte-Rendu de la Réunion du 25 mai 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal réuni en présence de Mme DARD perceptrice à Paray-le-Monial prend connaissance et vote les comptes administratifs et les comptes de gestion 2019, ainsi que les budgets 2020.

Compte Administratif principal Commune 2019 :

Investissement : Déficit de **145 228.03 €**

Fonctionnement : Excédent de **301 235.31 €**

Résultat d'ensemble : Excédent de **156 007.28 €**

Compte Administratif Assainissement 2019 :

Investissement : Déficit de **2 408.36 €**

Fonctionnement : Excédent de **47 855.43 €**

Résultat d'ensemble : Excédent de **45 447.07 €**

Budget Primitif Commune 2020 :

Section de fonctionnement :	Recettes : 410 118,28 €
	Dépenses : 410 118,28 €
Section d'investissement :	Recettes : 480 765,03 €
	Dépenses : 480 765,03 €

Budget Primitif Assainissement 2020 :

Section de fonctionnement :	Recette : 54 280.07 €
	Dépense : 54 280.07 €
Section d'investissement :	Recette : 15 074.36 €
	Dépense : 15 074.36 €

Budget Primitif Lotissement 2020 :

Section de fonctionnement :	Recette : 213 101,27 €
	Dépense : 213 101,27 €
Section d'investissement :	Recette : 211 100,27 €
	Dépense : 211 100,27 €

TAUX D'IMPOSITION

Le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir le taux d'imposition

Taxe d'habitation :	supprimé par l'état en fonction des ressources
Taux foncière bâti :	3.05 %
Taxe foncière non bâti :	15.40%

TRAVAUX VOIRIE 2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux sont prévus sur la VC 3 (Corcelles) et la VC 4 (Passage) au cours du mois de juin.

INFORMATION PETITE SALLE

Des petits travaux sont encore à prévoir dans la petite salle, à savoir la vitre endommagée, la ventilation et la hôte. Une rencontre est prévue avec Mr G.SETAN Architecte pour faire aboutir les modifications nécessaires

HAMEAU SAINFOIN

LOT 1 :

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre une décision concernant l'approvisionnement versé par Monsieur et Madame DUPERRET pour l'acquisition du lot 1, suite à l'annulation de leur projet d'achat (après quoi ils ont décidé d'annuler la vente.). Après concertation, le conseil municipal reporte au prochain conseil, une demande complémentaire auprès du Notaire.

LOT 4 :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un chêne en bordure du lot 4 sera abattu suite au contact pris auprès de Monsieur CARRE des services techniques de la Mairie de Paray le Monial, l'arbre étant endommagé et malade.

RUE DES AUBEPINES

Monsieur le Maire informe le conseil du devis reçu du SYDESL concernant l'enfouissement des lignes sur la route des aubépines, soit un coût de 16 900 € H.T.

Concernant le revêtement de la route des aubépines, le devis de BOUHET fait apparaître un coût des travaux d'un montant de 21 699 € H.T.

Les riverains seront informés de ce projet de travaux prévus à compter d'Aout 2020

INSTALLATION DE LA FIBRE

Suite à la réunion avec la société COVAGE détachée par le département pour installer la fibre, la société propose d'installer ce coffret rue de l'Etang Potain vers l'arrêt de bus. Des travaux seront à prévoir pour sécuriser l'arrêt de bus et le coffret. L'aboutissement de cette installation est prévu courant 2021.

CAMPING

Compte tenu du peu de demandes de réservation, Monsieur le Maire demande l'avis au Conseil Municipal concernant le maintien de la fermeture du camping suite au récent événement du COVID-19 pour cette année.

Après un tour de table, il a été décidé de maintenir le camping fermé cette année. Des travaux d'aménagement seront effectués.

ENTRETIEN DE LA COMMUNE

La mutualisation engagée entre la Communauté de Communes Le Grand Charolais et la commune de Volesvres posent des questions d'organisations, Monsieur le Maire s'interroge sur le fonctionnement du dispositif, il en ressort des problèmes de gestion des travaux et de disponibilité du personnel. Une réunion avec les 3 autres Maires concernés par la mutualisation pourrait être envisagée pour échanger sur leur avis vis-à-vis de ce système.

RESTAURANT LE VOLOBRIGAIS

Suite à la pandémie du covid-19, le restaurant le Volobrigais a dû fermer ses portes, la Mairie a procédé à la suspension des loyers jusqu'à la réouverture autorisée par le gouvernement des lieux de restauration.

Monsieur le Maire souhaite avoir l'avis du conseil municipal sur l'exonération des loyers de mars à juin 2020.

Après concertation du Conseil Municipal, il a été émis un avis favorable sur l'exonération des loyers, une délibération sera faite en ce sens.

ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une décision concernant la somme réclamée à Monsieur LAUREAU Gérard, employé de la commune suite à un arrêt maladie, et correspondant à un trop perçu.

Le Conseil Municipal après délibération vote favorablement à la décision d'annulation de cet indu.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

- ADMR Saint Yan :	250 €
- Lycée Agricole Privé E.GAUTIER RESSINS :	80 €
- Maison St Vincent Paul :	140 €
- Service de Soins à domicile Paray – Palinges :	130 €
- Amicale Don du Sang Paray le Monial :	80 €
- Bleuets de France:	50 €
- Papillons Blancs, Blanzly :	120 €

QUESTIONS DIVERSES

- Masques : des masques sont disponibles à la Mairie pour les habitants de la commune qui en auraient besoin.
- Courrier : des félicitations ont été adressés au Maire et au Conseil suite à leurs élections par Madame la Sous-préfète de Charolles et Monsieur le Sénateur Jean-Paul EMORINE
- Achat étagère archive : la secrétaire a demandé l'avis du conseil municipal sur l'achat de quelques étagères afin de réaménager au mieux les salles des archives. Cet achat sera étudié et décidé au prochain conseil.

Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 30 heures.

